

# L'IMPARFAITE TRANSMISSION DES PRIX MONDIAUX AUX MARCHES AGRICOLES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Etude réalisée avec le soutien du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

## Synthèse

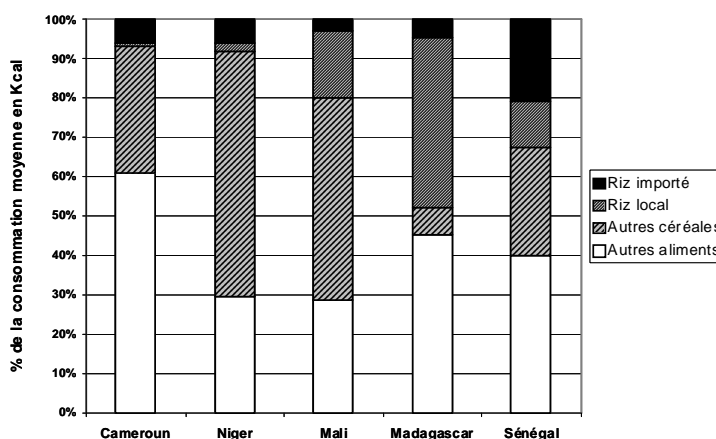
La fondation FARM a demandé au CIRAD de conduire une étude sur la transmission des prix entre les marchés internationaux et les marchés domestiques afin de d'éclairer le débat sur l'impact de la flambée des prix internationaux de 2008 sur les systèmes alimentaires en ASS et pour contribuer à la formulation de politiques publiques adaptées. Cette étude se situe dans le prolongement d'une première analyse réalisée « à chaud » en 2008. Les résultats présentés ici reposent sur l'analyse de séries de prix mensuels de janvier 1994 à juin 2009, couvrant, ainsi, l'ensemble de l'épisode de la flambée et de la baisse des prix. Elle permet donc d'analyser avec un degré de fiabilité statistique suffisant les niveaux de transmission en longue période et au moment du choc généré par la hausse des prix. L'interprétation des niveaux de transmission est également facilitée par la connaissance rétrospective des stratégies de gestion de la flambée des prix par les acteurs privés et publics.

### Le riz : un marché exemplaire.

La transmission des prix a été étudiée à partir du cas du riz qui occupe une position emblématique dans le débat sur les politiques alimentaires de nombreux pays d'ASS. En effet, à l'échelle mondiale cette région se distingue par un déficit rizicole croissant, les importations représentant en moyenne plus de la moitié de la consommation. Cette dépendance rizicole croissante de l'ASS recouvre cependant des situations fortement contrastées entre les pays. L'étude a mis à profit cette hétérogénéité pour mieux identifier les facteurs déterminant l'intensité de la transmission en retenant cinq pays représentatifs de différents contextes.

Ainsi le **Cameroun** offre l'exemple d'un pays où les céréales représentent en moyenne moins de 50% de la ration alimentaire quotidienne (même si leur consommation est plus élevée dans le nord du pays), où le riz est une céréale de complément et provenant essentiellement des importations. Le **Niger** offre l'exemple d'une consommation à base de céréale mais où le riz a une place marginale, provenant aussi essentiellement des importations. Le riz est aussi une céréale secondaire au **Mali** dont l'alimentation repose sur les céréales locales (mil, sorgho,

### Part des céréales dans la consommation alimentaires



Source FAOSTAT, 2008

maïs), mais où l'offre de riz est essentiellement d'origine locale. Le riz est la base de l'alimentation à **Madagascar**, l'essentiel de l'offre étant d'origine locale. Enfin, le **Sénégal** offre l'exemple d'un système alimentaire dépendant du marché mondial où le riz est prépondérant dans la consommation, l'essentiel provenant des importations.

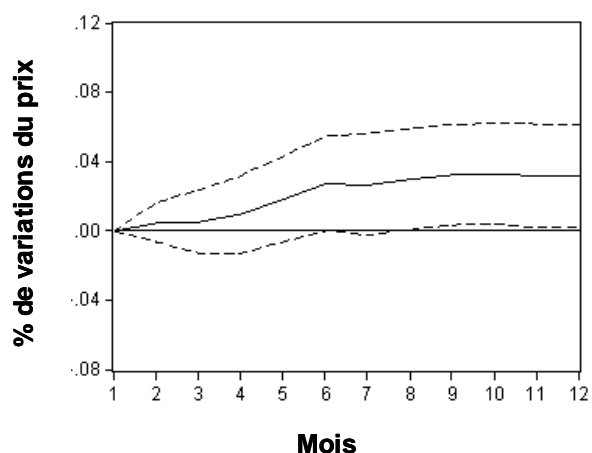
### Types et mesures de la transmission.

La transmission des prix a été analysée en considérant différent type de liens :

- la « **transmission verticale** » entre le prix du riz sur le marché international et le prix au détail du riz importé sur le marché local ;
- les « **transmissions horizontales directes** » entre le prix du riz importé et celui du riz produit localement ;
- les « **transmissions horizontales indirectes** » entre le prix du riz local ou importé et les autres vivriers de base (mil, sorgho, plantain, manioc).

La nature de la transmission des prix a été caractérisée sur la base de l'analyse économétrique des séries de prix compilées pour différentes catégories de marchés (collecte, gros, détail) en fonction des données disponibles. La première étape de l'analyse consiste à **caractériser la nature de la série temporelle** (le processus générateur) en distinguant, d'une part, (i) les **séries de prix qui sont stationnaire en tendance** et qui n'enregistrent que de façon temporaire les chocs correspondant, entre autres, aux variations des prix sur d'autres marchés (internationaux, d'un autre produits...); d'autre part, (ii) les séries de **prix qui sont stationnaires en différence** et qui vont intégrer les chocs de façon permanente et qui ne reviennent pas à leur état d'équilibre. Un ensemble de techniques économétriques propres à l'analyse des séries temporelles a été mobilisées pour caractériser la nature des relations entre les séries de prix et le degré de transmission. Ainsi, on a pu identifier de simples **relations causales** indiquant des interactions entre deux séries de prix sans pouvoir en caractériser l'intensité. Pour les séries stationnaires en différence on vérifie si une relation de co-intégration existe les deux prix étant alors interdépendante. Dans le cas de séries stationnaires en tendance on peut caractériser des interactions temporaires (de court terme) en estimant des fonctions de « réponse impulsionnelle » qui rendent compte du degré de sensibilité d'un prix aux variations d'un autre prix sur une période limitée.

*Réponse impulsionnelle du prix du mil au prix du riz au Sénégal*



### De forts contrastes dans le degré de dépendance des marchés céréaliers domestiques

A Madagascar ou au Mali, où le riz est un élément structurant des régimes alimentaires, dont l'offre repose essentiellement sur la production locale, **l'analyse ne permet pas d'identifier une transmission verticale entre prix international et prix du riz importé**. Au contraire ce sont des processus d'ajustement des prix du riz importé sur le prix du riz local

qui dominent. Sur ces marchés, les intermédiaires prennent d’abord leurs décisions en se référant aux conditions qui prévalent sur le marché local et se servent en deuxième instance du marché international comme source d’appoint. Cet affranchissement par rapport au prix international a été largement facilité au cours des dernières décennies par le niveau historiquement bas du prix du riz sur le marché international.

Dans le cas de **pays essentiellement dépendants du marché international**, comme le Sénégal où le riz est un aliment de référence pour les consommateurs urbains, **le prix international du riz détermine le prix sur le marché local** de (sans pour autant affecter celui des céréales locales). La stabilité des prix intérieurs, imposée socialement et politiquement, est assurée par une gestion des stocks privés de riz importé, et non plus par une complémentarité entre l’offre locale et le marché internationale.

Lorsque la place du riz dans la consommation devient marginale, comme au Cameroun, et que le prix du riz n’est plus un enjeu macro-économique, les stratégies spéculatives des intermédiaires prennent le dessus, conduisant à une offre de riz au consommateur beaucoup plus instable.

#### **Résultats de l’analyse économétrique de la transmission des prix**

Pays	Période de référence	Transmission verticale	Transmission horizontale directe	Transmission horizontale indirecte
Sénégal	Longue	Forte (cointégration)	Forte entre riz importé et riz local	Inexistante entre riz importé et mil Faible entre riz local et mil.
	Courte	Forte	Faible	Non
Niger	Longue	Forte (cointégration)	Non testée	Faible transmission entre prix du riz importé et prix du mil. Forte transmission entre prix du mil au producteur et prix du mil au consommateur
	Courte	Pas de relation	Non testée	Faible
Cameroun	Longue	Faible	Non testée	Pas de transmission entre prix du riz importé et autres produits vivriers (plantain et manioc)
	Courte	Non	Non testée	Faible
Mali	Longue	Pas de transmission	Forte transmission entre prix producteur du riz local et prix au consommateur du riz local	Ajustement du prix du riz importé aux variations du prix du riz local au consommateur
	Courte	Faible	relation causale	
Madagascar	Longue	Non testée	Faible transmission entre prix du riz international et prix du riz local.	Non testée
	Courte	Non	Riz importé s’ajuste au prix du riz local	Non testée

#### **Une flambée des prix qui perturbe les marchés domestiques.**

Dans les pays fortement dépendants du marché international, compte tenu de l’amplitude de la flambée du prix international, **le coût de la régulation a excédé les capacités**

**d'absorption des importateurs et des Etats.** Ainsi au Sénégal, la répercussion de la hausse des prix internationaux a été temporairement retardée par les importateurs qui, en accord avec les pouvoirs publics, ont réduit leurs marges en complément des mesures publiques. La hausse des prix a été finalement répercutée sur les prix au détail sans pour autant se diffuser de façon significative sur le marché des autres céréales.

Dans les **pays plus indépendants, la flambée des prix a toutefois perturbé le fonctionnement des marchés domestiques.** L'incertitude qu'elle a introduit dans les stratégies des opérateurs a rendu la régulation par le jeu des importations beaucoup plus risquée pour ne pas dire impossible. Cette **incertitude sur la possibilité d'utiliser le marché international comme un « prêteur en dernier ressort »** à moindre coût a rétroagit sur les choix des acteurs privés et publics chargés de maintenir l'offre de vivrier sur les marchés domestiques. Ceci a pu conduire à des ajustements à la hausse des prix du riz au bout de quelque mois, les autres céréales n'étant pas affectées.

### **Vers une remise en cause des formes de régulation des marchés céréaliers domestiques ?**

L'analyse de la transmission sur le cas du riz et des céréales rappelle **l'importance des dynamiques des marchés vivriers locaux.** Ceci est particulièrement flagrant pour les produits autres que le riz, qui apparaissent comme étant presque imperméables à la situation du marché international, auquel ils ne sont pas directement connectés. Même la flambée des prix internationaux et la hausse marquée des prix du riz sur les marchés intérieurs ne semblent pas avoir provoqué de substitution vers les autres produits vivriers, attestant de la rigidité des habitudes alimentaires (du moins à court terme).

L'analyse de transmission, rappelle que **les politiques alimentaires, même après quinze années de libéralisation active, ne peuvent se raisonner uniquement en termes de gestion du niveau d'ouverture au marché mondial.** A titre d'illustration, l'absence de transmission entre le prix du riz et du mil au Sénégal indique que l'on ne pourra pas renforcer les incitations pour accroître l'offre de mil en ne jouant que sur les taux de protection ou la réglementation commerciale sur les importations de riz. Il en va de même dans le cas du riz au Mali et à Madagascar, où le poids des échanges au niveau international joue peu sur la dynamique de formation des prix sur le marché intérieur.

L'étude souligne aussi **l'importance des relations entre l'Etat et opérateurs privés dans la régulation des marchés alimentaires.** Durant les quinze dernières années, l'isolement relatif des marchés locaux des fluctuations des prix internationaux a reposé pour une large part sur une régulation des marchés « déléguée » aux importateurs, qui par leur volume d'activité et leur assise financière et les stocks dont ils disposent ont pu assurer un lissage des fluctuations de court terme. La perspective d'une **période d'instabilité durable sur le marché international pourrait remettre en cause les formes actuelles de régulation.**